

L'activité de la CCA pour cette ½ saison s'est articulée sur 4 réunions (une plénière, deux sur des missions particulières et une réunion télématique). Le début de l'année 2014 a été marqué par l'arrivée des nouvelles tenues d'arbitres, la couleur blanche aura fait son temps, aujourd'hui place au bleu ciel.

C'est aussi 3664 désignations d'arbitrages en championnat de France Fédéral ou LNV.

Cette saison, la Commission continue les observations des arbitres des panels A, B et C qui permet de maintenir un niveau de pratique homogène des arbitres.

Comme tous les ans, nous participerons aux différentes commissions mixtes nationales (FFSU et UNSS) ainsi qu'aux réunions organisées par l'AFCAM (Association Françaises du Corps Arbitral Multisports).

La CCA encadrera les finales des coupes de France Jeunes pour faire passer les grades d'arbitres de Ligue et Fédéral. Un groupe de travail proposera un nouveau cursus de formation pour détecter les jeunes arbitres en devenir, ainsi que les arbitres féminins pour les amener vers le haut niveau plus rapidement.

Pendant l'été 2013, nous avons proposé à la FIVB les candidatures de deux arbitres pour le stage d'arbitre international. Félicitations à MM. Félix HO – Ile de France (beach) et Loïc QUESTE – Lorraine (salle) pour leur réussite.

Stéphane JUAN
Président de la CCA

La commission s'est réunie quatre fois depuis juin 2013 et des échanges par messagerie électronique ont eu lieu à plusieurs reprises pour des validations.

Les membres de la commission ont notamment travaillé à finaliser les différentes compétitions pour la saison 2014 en tenant compte des discussions avec les différents acteurs (organisateur, joueurs, ligues, DTN...) :

Beach Volleyades

Championnat de France Jeunes (moins de 16, moins de 18ans, moins de 20 ans)

Championnat de France de Beach Volley des clubs (avec un format de compétition se rapprochant de la Continental Cup)

Championnat de France Séniors (cette compétition regroupe toutes les étapes de série 1, 2 et 3 validées par les instances référentes ainsi que la finale)

Championnat de France Vétérans

Au niveau national cela représente 15 tournois (séries 1 et finales).

A noter qu'en 2013 il y a eu une hausse de 30% du nombre de licenciés Beach Volley, une augmentation de 25% des tournois de série 3 (ouvert à tous), l'implication des 2 chargés de mission (représentant des joueurs) et la mise en place du rôle de superviseur pour le suivi des tournois principaux.

La commission suit aussi l'ensemble des organisations de compétitions internationales prévues en 2014 avec :

Le Master CEV de Lille du 12 au 15 juin 2014

Le Satellite CEV de Montpellier du 18 au 21 juin 2014

L'Open FIVB de l'Ile de la Réunion du 2 au 7 décembre 2014

Dans un objectif d'optimisation, la Fédération Française de Volley-Ball souhaite développer d'une part, ses actions éco responsables et de développement durable dans les organisations de Beach Volley

A cet effet, la commission travaille en collaboration avec la sté Beach Team qui a été missionnée pour promouvoir et développer les organisations de Beach Volley nationales et internationales par la mise en avant des actions éco responsables.

Enfin la commission suit de près l'évolution des équipes nationales jeunes et séniors sachant que le manager général fait aussi partie de la commission.

Les travaux de la commission ont permis aussi de vous faire part des propositions suivantes :

- Tarifification Licence Beach Volley hors bassin de pratique:
 - o Exclure de la nouvelle tarification les clubs identifiés uniquement de Beach Volley
- Les points DAF
 - o Réintégration de l'opportunité de la thématique « Beach Volley » dans la Règlementation. Le fait de développer la pratique Beach Volley pouvant apporter des points.
- Règlement intérieur des commissions – proposition qu'un membre de la commission centrale Beach Volley fasse partie de fait de la commission centrale sportive
- Saison sportive : Création d'un calendrier sportif fédéral mentionnant une saison sportive « indoor » de septembre à fin avril et une saison sportive « extérieure » de mai à septembre. Objet : Eviter que certaines compétitions ne se chevauchent et faciliter le développement de la variété des formes de pratiques.
- Bordereau d'affiliation : ajout mention « correspondant de Beach Volley »
- Label « club formateur » : décliner une version Beach Volley dès la saison 2014-2015 sur le principe de ce qui existe
- Création d'un Championnat de Beach Volley des clubs pro (2 contre 2) avec une passerelle vers les tournois Elite
- Annualiser un séminaire avec les référents Beach Volley des régions et départements
- Dématérialisation de la licence : création de la licence événementielle « SMS ».
- Réglementation générale des épreuves de Beach Volley : cf document annexe

Merci aux membres de la commission pour leur travail et leur dynamisme pour continuer cet investissement important pour le développement des actions fédérales de Beach Volley.

Merci aussi au Bureau exécutif et aux administratifs qui nous appuient dans notre travail.

Merci à tous les entraîneurs, organisateurs, clubs, commissions spécifiques Beach Volley de certaines ligues ou comités départementaux et joueurs qui contribuent quotidiennement à faire de cette discipline un axe fort du développement au sein de la FFVB.

Karim LEVY – Président de commission

Membres de la commission : Francis Druenne, Fabrice Charchaude, François Winograd, Mael de Kergret, Zélie Amard, Dominique Rey, Jacques Attia, Yves Labrousse, Thierry Glowacz et Pascal Charaud.

Plus que jamais, la Commission Centrale des Educateurs et de l'Emploi (CCEE) continue d'œuvrer en parfaite transparence, volontarisme et équité pour l'ensemble des clubs de volley-ball français.

Nous souhaitons vivement que les changements évoqués par la DTN permettent une continuité avec le plan de formation mis en place conjointement par la CCEE et l'actuelle Direction des Formations. La crédibilité et sérieux de la CCEE, et de ce fait de la FFVB, en sont dépendants.

De nombreux chantiers ont été abordés par la CCEE durant ce semestre et devraient être finalisés dans la saison sportive.

En conclusion : l'équipe de la CCEE a su démontrer, une nouvelle fois, motivation, détermination, réelle volonté du développement des compétences des entraîneurs et encadrants ; de nombreux projets sont en cours d'élaboration.

Membres de la CCEE :

- Jeff MOLEY, Président
- Brigitte GEILER
- Jean MARTIN
- Hervé MAZZON
- Christophe MENEAU, Chargé de mission Secteur Professionnel
- Vincent ROCHE
- Julien VERNEY
- Cyrille BOULONGNE-EVTOUCHENKO DTN ou son représentant

Intervenants de la CCEE (réguliers ou ponctuels) :

- Pierre LABORIE, Directeur des formations.
- François FOCARD, Vice-Président charge HN.
- Philippe CHEVALET, dans le cadre des VAE.
- Laurence PLASSE, Secrétariat DTN dédié pour partie.

Etude quantitative :

La Commission Centrale des Educateurs et de l'Emploi s'est réunie, à ce jour, 7 fois durant la saison sportive 2013-2014.

Le nombre moyen de participants validant est de 6 par réunion (*maxi 7, mini 5*).

Réunions téléphoniques = 6 soit 85 %.

Réunions au siège de la FFVB = 1 soit 15 %.

Réunions par vidéoconférence = 0

Nombre de dossiers traités = 2596 cas d'entraîneurs ou de clubs traités soit en moyenne 371 cas par réunion (*maxi 489, mini 66*).

Le nombre très important de dossiers à traiter induit une communication et une interactivité quasiment journalière avec la Direction des Formations et son secrétariat.

A noter pour les 328 clubs : 240 entraîneurs sont en parfaite conformité et 73 en autorisation provisoire (*plan de formation, FCA à réaliser, documents à communiquer...*) soit 95%. Ce score, en nette amélioration, reflète la prise en considération de la part des entraîneurs, clubs et meilleure communication.

Seulement 15 entraîneurs en France sont en non-conformité (*soit 5%*).

On note également la présence de 51 entraîneurs Référénts en N3 (*22 en N3M +29 en N3F*).

41 journées de formations nationales organisées à ce jour en 2013-2014.

Les principaux items abordés ont été :

Gestion de la Saison

Affaires courantes et Réponses aux courriers.
Réponses aux Demandes d'Autorisation d'entraîner de l'ensemble des clubs en LNV, DEF, N1, N2 et N3.
Réponses aux Demandes pour Entraîneur Référent.
Demande Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).
Plans de formation personnalisés établis conjointement par DTN, CCEE, club et entraîneur.
Suivi des Entraîneurs annotés sur feuilles de matchs.
Entretiens DEPVV et DECFCP.
Méthodologie, organisation et bilans des différentes formations (BEF3, BEF2, BEF1, DECFCP, DEPVV, FCP, FCA, Instructeur de beach).
Suivi des diplômés d'Etat (DEJEPS, DESJEPS, création du BPJEPS Volley et Beach).
Mise à jour du Fichier Central des Entraîneurs.
Publication des nouveaux diplômés (BEF5, BEF4, BEF3, BEF2, BEF1, DECFCP, DEPVV).
Réunion avec la LNV pour coordination et orientation stratégiques.
Propositions des vœux de modifications RG de la CCEE.
Plan de Communication CCEE (News'Letter...).
Contacts avec autres fédérations sportives sport collectif pour échanges, stage de formation conjoint avec la FF Sport Universitaire (FFSU).

Commentaires :

Pour permettre une collaboration plus étroite et surtout plus en amont entre CCEE, DTN, clubs et entraîneurs, la CCEE souligne différents items :

Espace Internet dédié aux Entraîneurs

- Un espace Internet spécifique aux entraîneurs a été créé. L'ensemble des entraîneurs et clubs en ont été informés. Ainsi chaque entraîneur a en direct l'ensemble des formations qu'il a suivies, les diplômes concernés, le planning des formations, la bourse de l'emploi... et peut ainsi éditer chaque diplôme obtenu.

Propositions d'améliorations :

- *Pour optimiser les réunions de la CCEE, il serait souhaitable d'établir des vidéoconférences avec un nombre important de participants, via opérateur spécifique avec formule d'abonnement.*
- *La CCEE a décidé d'ouvrir de nouveaux chantiers : création d'un observatoire de l'emploi conjointement avec la DTN pour un développement de l'employabilité, réflexions sur la formation de dirigeants, managers sportifs, entraîneurs des jeunes, optimisation de la Bourse de l'Emploi de la CCEE sur le site de la FFVB sans oublier d'améliorer toujours et encore notre communication....*

LES MODIFICATIONS QU'IL FAUT APPORTER AUX REGLEMENTS :

Pour terminer, je me permets de rappeler l'objectif de la CCEE :

« Plus que jamais, notre action première est d'accompagner et d'aider les clubs et les entraîneurs ».

Jeff MOLEY

Président de la CCEE

La Commission Centrale Financière actuelle a pris ses fonctions quelques semaines après les dernières élections de janvier cette année.

Elle s'est attachée à poursuivre les travaux engagés par la précédente équipe, à savoir :

- Dans un premier temps participation à la finalisation du Bilan 2012 pour l'Assemblée Générale de Juin à Martigues.
- approfondissement du nouveau plan comptable analytique. Certains comptes analytiques ont été plus détaillés pour répondre aux différentes demandes.
- Préparation du Budget Prévisionnel 2014 pour le Conseil d'Administration, avant validation par l'Assemblée générale.
- Étude d'outils bureautiques reposant sur le plan analytique pour la création de budgets standardisés permettant une collecte simplifiée et efficace des données pour l'élaboration du budget général. Encore à finaliser.

La commission est également intervenue dans les domaines suivants :

1. Participation au suivi des comptes FFVB :

- Arrêtés comptables 2013 et suivi budgétaire, plus particulièrement de l'activité des différents secteurs par le contrôle des engagements de dépenses.
- Une réflexion est menée sur un toilettage du plan comptable pour mettre en concordance la comptabilité générale et la comptabilité analytique : deux plans deux usages. Cela doit se faire en concertation avec notre Trésorier, notre nouveau Chef Comptable et l'expertise de notre Cabinet Comptable.

2. Paramétrage de la Gestion Commerciale :

- La mise en place d'une facturation électronique avec la montée en puissance de notre gestion commerciale intégrée se poursuit.
- La création des différents articles figurant sur les tarifs votés en AG est achevée. Seuls les liens avec le site sont en cours de finalisation. Le paramétrage se poursuit.
- Nous avons aussi travaillé à la mise en conformité de nos documents commerciaux tels que factures numérotées, conditions générales de ventes...pour notre secteur non lucratif. L'actuelle comptabilité permet toutefois d'émettre des relevés de factures de date à date à la demande.

3. Etude et développement d'un espace de suivi de gestion pour les clubs :

Ce suivi de gestion pour les GSA repose sur une solution de paiement direct en ligne par les Clubs des affiliations, licences et engagements dans l'espace clubs et interconnectée avec la gestion commerciale. Cela suppose une refonte de l'architecture de notre extranet (site FFVB) afin d'en faciliter l'accès et l'usage par les GSA, et d'autre part, la mise en place de passerelles vers notre logiciel de gestion pour l'injection des informations à caractère comptable. Les tests sont en cours sur des ligues volontaires.

4. Ressources humaines :

- Suivi de la masse salariale et de la paie. Nous avons pu constater que les recommandations que nous avons précédemment émises ont été prises en considération.
- Mise en place cet été par un prestataire de services d'une solution pour la gestion des congés en ligne permettant aux dirigeants et aux salariés de suivre l'évolution des leurs différents compteurs (Congés, absences, RTT...) directement en ligne, sur leurs postes de travail ou leurs mobiles. Cette solution rend les différents acteurs plus autonomes et plus responsables dans la gestion du temps consacré à ce sujet et allège le travail du secrétariat administratif.

Amine HACHELAF

Président de la CCF